

Bilan de Compétences



<i>Durée : 3 jours</i>	<i>Soit 21h (9h30 - 17h30)</i>	<i>Pré requis : Tout public</i>	<i>Matériel & Documents fournis</i>
<i>Lieu de formation :</i>	67 rue Saint Ferréol 13006 Marseille (1er étage)	<i>Tarif : 2 000 € TTC</i>	<i>Accessibilité PMR : Oui</i>

Programme de formation

<i>Objectifs</i>	<p>Le bilan de compétences vise à identifier vos aptitudes, motivations et aspirations professionnelles. Il vous permet d'évaluer vos acquis et de définir un projet professionnel cohérent et réaliste. Grâce à ce bilan, vous pourrez élaborer un plan d'action concret pour atteindre vos objectifs de carrière.</p>
<i>Moyens pédagogiques</i>	<ul style="list-style-type: none">• Entretiens individuels : Explorer vos compétences, motivations et aspirations professionnelles.• Questionnaires et tests psychométriques : Identifier vos aptitudes, intérêts et traits de personnalité.• Analyse de parcours : Une mise en lumière de vos compétences et expériences significatives.• Ateliers de réflexion collective : Des sessions en groupe pour partager des expériences, bénéficier de retours constructifs et élargir vos perspectives.• Exercices de mise en situation : Des simulations et études de cas pour évaluer vos compétences en action et identifier des axes de développement.• Accompagnement personnalisé : Un suivi individualisé pour vous aider à élaborer et mettre en œuvre votre projet professionnel, avec des conseils pratiques et des ressources adaptées.

<p><i>Moyens</i> <i>Matériels mis à disposition</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une salle d'entretien où la confidentialité est préservée. • En distanciel, avec outil Visio-conférence, supports de travail par e-mail. • Un ordinateur portable pour la passation de tests, l'utilisation d'outils en ligne, accès internet avec accès wifi.
<p><i>Modalités d'évaluation</i></p>	<p>Auto-évaluation : Le participant évalue ses propres compétences, intérêts et motivations à travers des questionnaires et des réflexions personnelles.</p> <p>Entretiens de suivi : Des discussions régulières avec un consultant pour évaluer la progression du participant, ajuster les objectifs et approfondir les points clés identifiés.</p> <p>Feedback 360° : Recueil de retours d'information de collègues, supérieurs et autres personnes clés pour obtenir une vue complète des compétences et comportements professionnels.</p> <p>Rapport de synthèse : Élaboration d'un document final qui résume les compétences, atouts, points de développement et le projet professionnel du participant, validé conjointement par le participant et le consultant.</p> <p>Plan d'action personnalisé : Évaluation de la faisabilité du plan d'action élaboré par le participant pour atteindre ses objectifs professionnels, incluant des étapes concrètes et des ressources nécessaires.</p> <p><i>Émargement par demi-journée</i></p> <p><i>Délivrance d'un certificat de réalisation</i></p> <p><i>Questionnaire de satisfaction</i></p> <p><i>Entretien de suivi, réalisé 6 mois après la fin du Bilan de Compétences, permettant de mesurer l'avancée des actions nécessaires à l'avancée du projet. Évaluation de la satisfaction</i></p>
<p><i>Délais d'accès</i></p>	<p>11 jours avant de fixer un accompagnement en Bilan de Compétences.</p>

<i>Durée</i>	<p>Un premier entretien individuel est fixé pour vérifier la faisabilité et définir les besoins et attentes du bénéficiaire.</p> <p>La durée du bilan de compétences est de 21h et peut varier sur une durée de 2 à 3 mois avec des séances de 2 à 3 heures en fonction de vos disponibilités.</p> <p>L'organisation du bilan peut s'adapter en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.</p>
<i>Nombre de stagiaires</i>	De 1 à 5 participants

Modules pédagogiques : Jour 1 (7h)

Phase Préliminaire : Exploration & Analyse de soi

<i>9h30 - 12h30</i> <i>Durée : 3 heures</i>	<p>Accueil et présentation : Introduction du programme et des objectifs.</p> <p>Entretien individuel : Discussion initiale pour comprendre les attentes, le parcours et les motivations du participant.</p> <p>Questionnaires de personnalité et d'intérêts professionnels : Passation de tests psychométriques pour identifier les traits de personnalité et les centres d'intérêt professionnels.</p>
<i>12h30 - 13h30</i>	<p>Pause déjeuner</p> <p><i>Proximité de nombreux restaurants proches de l'établissement</i></p> <p><i>Possibilité de déjeuner sur place dans notre cuisine équipée d'un frigo & d'un micro-ondes.</i></p>

13h30 - 17h30
Durée : 4 heures

Analyse des résultats des tests : Débriefing des résultats des questionnaires avec le consultant.

Auto-évaluation des compétences : Exercices d'auto-évaluation pour lister les compétences techniques et comportementales.

Retour sur le parcours professionnel : Analyse détaillée du parcours professionnel, des réussites et des difficultés rencontrées.

Modules pédagogiques : jour 2 (7h)

Phase d'Investigation : Identification des Compétences et Définition du Projet

9h30 - 12h30
Durée : 3 heures

Synthèse des compétences : Identification et validation des compétences clés à partir des entretiens et des tests.

Exercices de mise en situation : Simulations et études de cas pour évaluer les compétences en action.

Feedback 360° (optionnel) : Recueil de feedback auprès de collègues et supérieurs (si pertinent).

12h30 - 13h30

Pause déjeuner

- *Proximité de nombreux restaurants proches de l'établissement*
- *Possibilité de déjeuner sur place dans notre cuisine équipée d'un frigo & d'un micro-ondes.*

13h30 - 17h30
Durée : 4 heures

Définition du projet professionnel : Réflexion sur les aspirations et les objectifs professionnels à court, moyen et long terme.

Analyse des opportunités et des contraintes : Identification des opportunités sur le marché du travail et des contraintes personnelles ou professionnelles.

Élaboration d'un plan d'action initial : Développement d'un plan d'action pour atteindre les objectifs définis.

Modules pédagogiques : jour 3 (7h)

Phase de Conclusion : Planification et Validation du Projet

<p>9h30 - 12h30 Durée : 3 heures</p>	<p>Affinement du projet professionnel : Révision et ajustement du projet en fonction des retours et des nouvelles réflexions.</p> <p>Recherche d'information et réseautage : Techniques de recherche d'information sur les métiers, entreprises et secteurs d'activité ; développement du réseau professionnel.</p> <p>Élaboration du plan d'action détaillé : Construction d'un plan d'action concret avec des étapes précises, des ressources nécessaires et un calendrier.</p>
<p>12h30 - 13h30</p>	<p>Pause déjeuner</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Proximité de nombreux restaurants proches de l'établissement</i>• <i>Possibilité de déjeuner sur place dans notre cuisine équipée d'un frigo & d'un micro-ondes.</i>
<p>13h30 - 17h30 Durée : 4 heures</p>	<p>Présentation du projet et du plan d'action : Présentation du projet professionnel et du plan d'action devant le consultant pour validation.</p> <p>Retour et ajustements : Feedback détaillé du consultant et ajustements nécessaires au projet.</p> <p>Conclusion et perspectives : Bilan final de l'accompagnement, rappel des points forts et des axes d'amélioration, mise en place des prochaines étapes.</p>

CONTACT

<i>Référent Formation & Responsable Handicap</i>	DJERIDI Sonia - Tél : 06 58 27 43 35 contact@events-story.com - www.events-story.com Instagram & Tik Tok : Events Story <i>En cas de situation d'handicap, notre Responsable Handicap prendra contact avec vous afin d'analyser et adapter notre offre à vos besoins.</i>
<i>Organisme de formation</i>	Events' Story - Organisme de Formation certifié QUALIOP 67 rue Saint Ferréol - (1er étage - Interphone Events' Story) 13006 Marseille - Tél : 06 62 93 33 92 - contact@events- story.com www.events-story.com Siret : 791 351 430 - NDA : 931 3185 9313
<i>Financement & Prise en charge</i>	Possibilité de paiement CB échelonné avec Stripe Possibilité de prise en charge auprès des organismes d'État OPCO EP (FAFCEA, AGEFICE, etc.) Pôle Emploi - Mission Locale AGEFIPH
<i>Accompagnement</i>	Possibilité de stage au sein de notre Institut Possibilité d'accompagnement à moyen termes sur votre projet professionnel en indépendant ou salarié auprès de structures partenaires.

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Textes légaux qui encadrent le Bilan de Compétences :

- Articles L. 6313-1, L. 6313-10, L. 6322-42 à L. 6322-51 et R. 6322-32 à R. 6322-63 du Code du travail
- Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Code du travail
- Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État
- Décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale (FPT)

Selon la réglementation en vigueur, le Bilan de Compétences comporte 3 phases :

- **Une Phase Préliminaire** qui permet d'analyser la situation, d'identifier les besoins au regard de votre situation actuelle et de formaliser les objectifs de travail
 - **Une Phase d'Investigation** qui permet d'analyser votre parcours et vos expériences, vos motivations et vos valeurs, d'évaluer vos aptitudes personnelles et professionnelles, d'inventorier vos compétences acquises et transposables, de définir les perspectives d'évolution professionnelle les plus adaptées à votre situation, valider le projet professionnel et élaborer un plan d'action réaliste.
 - **Une Phase de Conclusion** qui permet de restituer l'ensemble des données recueillies par un document de
-

synthèse à votre usage exclusif. Positionner un rendez-vous de suivi à 6 mois, puisque nous vous proposons systématiquement un entretien de suivi post bilan 6 mois après la fin de l'accompagnement.

Indicateurs

- Taux de satisfaction :
 - Taux de bilans menés à leur terme :
 - Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois :
-